



# **Rapport de gestion**

**Premier trimestre 2012**

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2011

Le 13 décembre 2011

# Rapport de gestion

## 1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2011 (le « premier trimestre 2012 »). À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse comparative des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour le premier trimestre 2012 se fait par rapport à la période équivalente terminée le 30 septembre 2010 (le « premier trimestre 2011 »), tandis que l'analyse comparative de la situation financière en date du 30 septembre 2011 se fait par rapport aux données en date du 30 juin 2011. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non audités et les notes afférentes pour le premier trimestre 2012, de même qu'avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice 2011 et les notes afférentes.

Pour la Société, le basculement vers les normes internationales d'information financière (« IFRS ») était exigé pour les périodes débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2011 (la « date de basculement »). **Conséquemment, les états financiers consolidés non audités pour le premier trimestre 2012 et les notes afférentes sont les premiers états financiers intermédiaires présentant les résultats et la situation financière de la Société selon les IFRS et ils ont été préparés conformément à l'International Accounting Standards (« IAS ») 34 Information financière intermédiaire.** Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2012 seront les premiers états financiers annuels consolidés conformes aux IFRS, alors qu'auparavant les états financiers étaient préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). Les données comparatives pour les états financiers trimestriels et annuels pour l'exercice 2011, ainsi que pour l'état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2010, ont été retraités afin de refléter l'adoption rétrospective des IFRS au 1<sup>er</sup> juillet 2010 (la « date de transition »). Par conséquent, toute l'information financière comparative présentée dans ce rapport de gestion reflète l'application rétrospective cohérente des IFRS. Pour plus de détails sur la transition aux IFRS, veuillez vous référer à la note 5 afférente aux états financiers consolidés pour le premier trimestre 2012.

Des informations supplémentaires sur la Société, dont la notice annuelle pour l'exercice 2011, les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de la Société ([www.noveko.com](http://www.noveko.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, « Noveko International », « la Société », « nous », « notre », « nos », « notre Société », le « groupe » et « notre groupe » désignent, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales, et « Noveko » désigne Noveko inc., une filiale de la Société. Les autres filiales de la Société sont désignées comme suit : « ECM » pour S.A.S. E.C.M., « Épurair » pour Épurair inc., aussi désignée sous la raison sociale « Noveko Filtration », « Noveko Algérie » pour SARL Noveko Algérie, « Noveko Beijing » pour Noveko (Beijing) Hi-Tech Development Limited, « Noveko Taiwan » pour Noveko Taiwan Co., Ltd., « Noveko Trading » pour Noveko Trading 2008 LLC, « Purer Life » pour Purer Life Technology Co., Ltd. et « BLI » pour Bolduc Leroux inc. Toutes ces filiales sont détenues à 100 % par la Société, à l'exception de Noveko Algérie, détenue à 70 % depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Également, l'exercice se terminant le 30 juin 2012 et ceux terminés les 30 juin des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2012 », « exercice 2011 » et ainsi de suite.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 13 décembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion pour le premier trimestre 2012. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens. Le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société.

### **Conformité avec les IFRS**

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux IFRS. L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement définies par les IFRS, soit principalement le résultat opérationnel (perte) avant amortissements, frais financiers nets et impôts sur les résultats (ou « BAAIL »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits des activités ordinaires ou le résultat net, un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux IFRS, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

### **Utilisation d'estimations et déclarations prospectives**

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction procède à des jugements, estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces jugements, estimations et hypothèses sont révisés périodiquement et, au besoin, des ajustements sont apportés aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les éléments importants dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations incluent, entre autres, la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la perte sur stocks à rotation lente, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les résultats, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération fondée sur des actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur du goodwill. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les objectifs, les cibles, les buts, les priorités et les stratégies, la situation financière, les perspectives, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la Société; les perspectives et les conjonctures économique et commerciale, les perspectives et les tendances des industries dans lesquelles œuvre le groupe; la croissance prévue de produits et de services; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité et la performance prévues; les dates prévues de mise en service de produits et de services, des commandes, des livraisons, des tests, des certifications et de l'exécution des projets en général, la position en regard de la concurrence et l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires sur les entreprises et les activités du groupe. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », la forme négative de ces termes, leurs variantes ou une terminologie semblable. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus. Bien que nous jugions nos hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à notre disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons les risques liés à la conjoncture économique, à notre contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des secteurs économiques dans lesquels nous œuvrons), à l'exploitation (tels les risques liés à la recherche, au développement et à l'exploitation de nouveaux produits et services, aux partenaires commerciaux, aux garanties et à la responsabilité de produits, aux procédures réglementaires et judiciaires, à notre dépendance à l'égard de certains clients et fournisseurs, aux ressources humaines, aux engagements à modalités fixes, et à la production et à l'exécution de projets), au financement (tels les risques liés aux liquidités, à l'accès aux marchés financiers, à certaines clauses restrictives de conventions d'emprunt) et au marché (tels les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, et à l'augmentation des prix à l'approvisionnement). Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique *Risques et incertitudes* du rapport de gestion pour l'exercice 2011. Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs, pouvant influencer sur la croissance, les résultats et les rendements futurs, n'est pas exhaustive et qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent nos attentes à la date du présent rapport de gestion et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'entend pas mettre à jour ou réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus au présent rapport de gestion sont formulés expressément sous cette mise en garde.

## **2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ**

### **Profil de la Société**

Noveko International est une société qui offre, à l'échelle mondiale, des solutions novatrices dans les domaines environnemental et médical, dans l'objectif d'améliorer le bien-être et la santé humaine et animale. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous œuvrons dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dérivés de nos technologies brevetées de filtration de l'air, principalement des filtres à air, masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens, ainsi que de produits désinfectants pour les mains aux propriétés antimicrobiennes, et d'équipements médicaux, incluant des échographes pour la médecine humaine et animale.

### **Aperçu de l'exploitation, faits saillants et développements subséquents**

#### **Stratégie**

L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs. Notre stratégie de croissance se concentre principalement sur le développement et la commercialisation, à l'échelle mondiale, de nos solutions et technologies brevetées de filtration de l'air pour les secteurs des filtres à air, des masques et respirateurs antimicrobiens, ainsi que sur la conception d'applications innovatrices en découlant. Nous poursuivons également les efforts afin de stimuler le développement de marchés pour nos désinfectants pour les mains et, avec notre gamme élargie d'échographes de nouvelle génération, nous visons à renforcer notre position de chef de file sur le marché de la médecine animale et à accroître notre présence sur le marché de la médecine humaine.

Pour réaliser ces objectifs de croissance, nous continuons d'orienter nos actions sur les deux principaux axes stratégiques suivants :

- l'établissement de partenariats ayant pour objectif de stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies et produits, particulièrement notre gamme de solutions aux propriétés antimicrobiennes. À cet égard, notre modèle d'affaires préconisé à moyen et long terme demeure la conclusion d'ententes de licences avec des partenaires chefs de file dans leur marché pour la fabrication et la distribution de nos technologies brevetées; et
- l'optimisation des synergies avec nos filiales afin d'améliorer notre efficacité opérationnelle et d'intensifier le développement de marchés et de notre offre de produits.

## **Technologies brevetées de filtration de l'air**

Nos technologies de filtration de l'air antimicrobienne sont appliquées tant à notre secteur des *masques et respirateurs* qu'à notre secteur des *filtres à air*. Les masques et respirateurs antimicrobiens ainsi que les filtres à air incorporant nos technologies, en plus de bloquer la transmission de pathogènes par filtration, ont la particularité de les neutraliser grâce aux agents antimicrobiens qui sont intégrés directement dans les fibres des membranes filtrantes. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos *filtres à air* protège ces derniers de la détérioration due à l'action des microorganismes. Nos technologies bénéficient de la protection de brevets accordés par plusieurs pays, incluant le Canada et les États-Unis, et des droits découlant des demandes de brevets déposées dans plusieurs autres juridictions. Nos brevets offrent par ailleurs une protection très large puisqu'ils englobent tout type d'agent antimicrobien imprégné, incorporé ou lié moléculairement aux fibres qui sont utilisées pour la fabrication de masques, respirateurs ou filtres.

Outre ces technologies, les membranes utilisées dans notre secteur des *filtres à air* incorporent également une technologie brevetée de tissage avec une configuration en trois dimensions.

## **Revue de l'exploitation**

Afin de favoriser notre croissance axée sur nos priorités stratégiques, nous poursuivons la mise en place de mesures entreprises au cours de l'exercice 2011 dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations du groupe et d'assurer un meilleur contrôle des coûts d'exploitation dans chacun de nos secteurs d'activités. Voici, à la lumière de nos priorités stratégiques, un résumé des faits saillants relatifs à l'exploitation du groupe et à ses secteurs d'activités pour le premier trimestre 2012 :

*Financement* : Le 26 juillet 2011, nous avons annoncé la clôture d'un financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ obtenu principalement auprès d'administrateurs, de dirigeants et d'initiés de la Société. Ce financement intérimaire prenant la forme de débentures convertibles a été affecté aux besoins de fonds de roulement de la Société jusqu'à la clôture du financement de 6 millions \$ décrit ci-dessous. Ces débentures portant intérêt à un taux annuel de 12 % ont été remboursées à même le produit net du financement décrit ci-dessous.

Le 28 septembre 2011, nous avons procédé à la clôture d'un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ (la « facilité de crédit ») et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$. La firme d'investissement torontoise Third Eye Capital Corporation agissait à titre d'agent dans le cadre de ce financement. Le produit net de ces transactions est affecté à la poursuite des objectifs de croissance de la Société, ainsi qu'aux besoins généraux de son fonds de roulement. La facilité de crédit viendra à échéance 24 mois après la clôture (la « Date d'échéance »), sous réserve du droit de la Société d'y mettre fin après le premier anniversaire de la clôture. La facilité de crédit et les débentures portent intérêt à un taux annuel, composé mensuellement, et payé mensuellement, égal à un minimum de 12 %, ajusté à la hausse en fonction de tout changement au taux préférentiel d'une banque à charte sélectionnée. Des frais de maintien au taux annuel de 1 % sont également dus sur la portion non utilisée de la facilité de crédit. Les détenteurs des débentures ont le droit, à leur entière discrétion et en tout temps jusqu'à la Date d'échéance, de convertir, en tout ou en partie, le montant en capital des débentures en actions catégorie A de la Société, à un prix de conversion de 0,60 \$ l'action. Toutes les avances consenties en vertu de la facilité de crédit, ainsi que la portion non convertie des débentures, seront remboursables par la Société à la Date d'échéance. La portion non convertie des débentures sera alors rachetable à une valeur égale à 1,5 fois sa valeur nominale. Afin de garantir ses obligations en vertu de la facilité de crédit et des débentures convertibles, la Société a accordé des hypothèques sur la totalité de ses éléments d'actifs, incluant les actions qu'elle détient dans ses filiales. De plus, chacune des filiales canadiennes de la Société a également accordé des hypothèques sur la totalité de leurs biens mobiliers et immobiliers respectifs.

## ***Produits de filtration de l'air***

Initialement destinées au marché des fermes d'élevage, surtout les fermes porcines, nos solutions de filtration de l'air possèdent des caractéristiques maintenant prisées par plusieurs autres secteurs d'activités, notamment l'industrie du transport et le marché du bâtiment, incluant les immeubles à bureaux, les immeubles commerciaux et multifonctionnels, ainsi que les établissements de soins de santé. Outre les propriétés spécifiques aux technologies brevetées antimicrobiennes de Noveko, les membranes fabriquées par notre filiale Purer Life incorporent une technologie brevetée de tissage avec une configuration en trois dimensions qui leur confèrent un caractère économique et écologique distinctif. Les filtres Noveko<sup>MD</sup> présentent en effet une capacité de filtration et une longévité accrues, tout en imposant moins de restriction à la ventilation, exigeant ainsi moins de puissance des moteurs des systèmes de ventilation. Nous offrons également des filtres nettoyables et recyclables, réduisant considérablement le nombre de filtres utilisés et les coûts associés à leur remplacement et à l'élimination des déchets. C'est notamment l'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres de nos filtres, protégeant ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes, qui leur confère leurs propriétés nettoyables et durables. La combinaison de toutes ces caractéristiques en fait une solution idéale pour tout utilisateur dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Les importantes percées réalisées au cours de l'exercice 2011 dans ces marchés à fort potentiel témoignent du vif intérêt suscité par nos technologies de filtration vertes dans le secteur des filtres à air, secteur qui devrait constituer notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme.

### ***Filtres à air pour l'industrie du transport***

#### *Première entente pour un train en Amérique du Nord*

En avril 2011, nous avons signé une première entente de trois ans avec Kinkisharyo International, L.L.C. (« Kinkisharyo »), en vertu de laquelle cette dernière loue des filtres Noveko<sup>MD</sup> afin d'en équiper l'ensemble de la ligne du Hudson-Bergen Light Rail au New Jersey. Cette entente résulte d'essais concluants effectués sur le système du Hudson-Bergen qui ont démontré que la capacité de filtration des filtres Noveko<sup>MD</sup> n'était pas affectée malgré plus de quatre mois d'utilisation sans nettoyage. Il s'agit d'un atout majeur pour l'opérateur qui devait, jusqu'alors, remplacer tous les deux mois les filtres traditionnels utilisés auparavant. Nous sommes d'avis que cette entente avec Kinkisharyo témoigne de la valeur associée aux caractéristiques distinctives de nos solutions vertes et pave la voie à notre pénétration accrue d'un vaste marché. Kinkisharyo est le plus important fournisseur de véhicules légers sur rail à plancher bas en Amérique du Nord. Ses véhicules légers sur rail se retrouvent dans plusieurs autres villes des États-Unis, incluant Boston, Seattle, Dallas, Santa Clara et Phoenix.

#### *Poursuite des essais dans le transport ferroviaire*

En collaboration avec divers organismes de transport, nous poursuivons des essais d'adaptabilité sur plusieurs systèmes, incluant des métros, des trains, des tunnels et des stations de métro dans différentes grandes villes d'Amérique du Nord. Dans ce contexte, nous poursuivons les démarches avec Bombardier Transport afin de concrétiser l'entente de partenariat qui nous lie. Il est toutefois difficile de prévoir le dénouement de ces démarches. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre à court terme.

Nos solutions de filtration changeant le modèle d'affaires traditionnel et les façons de faire des utilisateurs, tant de l'industrie du transport que du bâtiment, un processus normal d'adoption du produit est en cours et requiert un certain temps. Or, nous n'en sommes encore qu'au début du cycle de vie de nos solutions novatrices, plus spécifiquement en phase de lancement dans l'industrie du transport ferroviaire. Les essais en environnement réel auxquels il est fait référence précédemment se déroulent bien, mais impliquent plusieurs équipes chez les différents intervenants et utilisateurs sollicités. Nous poursuivons également des discussions avec divers organismes de transport intéressés par nos technologies. Par ailleurs, il faut noter que dans le cas de systèmes de transport relevant d'autorités publiques, les projets sont souvent sujets à des procédures d'appel d'offres.

#### *Entrée officielle dans le secteur aéronautique*

Nous avons marqué notre entrée officielle dans le marché aéronautique en concluant avec Air Transat, le plus important transporteur aérien canadien spécialisé dans les voyages vacances, un contrat pour équiper avec nos filtres l'ensemble de ses Airbus A330. La flotte d'Air Transat se compose de

21 appareils dont dix Airbus A330 actuellement en opération. Deux autres A330 s'ajouteront à sa flotte d'ici le début de 2012. On compte généralement huit filtres à air par appareil de cette série.

Développés de concert avec l'Industrielle du Ponant, nos filtres sont vendus sous le nom Noveko-IDP<sup>MC</sup>. Grâce notamment à nos technologies brevetées de filtration de l'air, les divers tests effectués sur ces filtres ont révélé qu'ils atteignent des niveaux de filtration ULPA (*Ultra-Low Particulate Air*), qu'ils offrent une solution supérieure en termes de gestion des odeurs et qu'ils durent 50 % plus longtemps que les filtres traditionnels. Présentés en primeur en juin 2011 au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) Paris le Bourget, les filtres Noveko-IDP<sup>MC</sup> suscitent un intérêt croissant au sein de l'industrie grâce à leurs caractéristiques à forte valeur ajoutée. Ayant obtenu un certificat de type complémentaire (« *Supplemental Type Certificate* » ou « *STC* ») permettant l'installation de filtres intégrant nos technologies de filtration aux avions de la série Airbus A330, nous avons l'intention d'obtenir les certifications pour la totalité des appareils de la flotte d'Airbus. Les démarches à cet effet sont en cours. Par ailleurs, nous poursuivons les discussions avec plusieurs intervenants, autant des compagnies aériennes, des manufacturiers que des distributeurs, dans l'objectif d'établir des partenariats pour stimuler, à l'échelle internationale, la vente de nos technologies dans ce secteur.

### ***Filtres à air pour les bâtiments – marchés institutionnel, commercial et résidentiel***

*Progrès sur les marchés immobiliers américain, européen et asiatique*

Nous continuons de progresser dans les marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique alors que diverses démarches et discussions se poursuivent avec d'importants gestionnaires et propriétaires immobiliers de ces régions qui se montrent très intéressés par nos solutions de filtration.

Le caractère écoénergétique de nos solutions suscite toujours beaucoup d'intérêt, notamment dans le marché européen où les coûts liés à l'énergie sont particulièrement élevés. Après les percées réalisées en marché européen au cours de l'exercice précédent, nous avons récemment complété, par l'intermédiaire de Teco Distribution, notre distributeur sur le marché suisse, la vente de filtres pour l'hôtel Mövenpick de Genève. Suite à une période d'essais concluants terminés au cours du premier trimestre 2012, ce dernier a en effet opté pour nos solutions de filtration dans le cadre de la mise en place de son programme écologique. Les démarches se poursuivent afin que nos solutions de filtration soient étendues à d'autres hôtels de la chaîne. De grandes chaînes de commerce au détail ainsi que des immeubles à bureaux du secteur financier suisse procèdent actuellement à des essais aux fins de pré-vente. Par ailleurs, notre nouvelle ligne de solutions haute efficacité (voir à cet effet la rubrique *Un nouveau filtre innovateur haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie* ci-dessous) nous ouvre la voie à un marché potentiel européen très important. Des filtres Noveko<sup>MD</sup> sont également installés, aux fins d'essais de pré-vente, dans d'importants immeubles comptant parmi les plus prestigieux au monde, notamment à New York, Genève et Dubaï. Par ailleurs, plusieurs soumissions sont présentement à l'étude.

*Noveko poursuit sa lancée dans la région métropolitaine de Montréal*

Le portefeuille d'édifices de la région montréalaise ayant opté pour nos solutions de filtration de l'air continue de s'accroître et plusieurs projets et soumissions sont à l'étude pour la seule région métropolitaine. Notre objectif pour l'exercice en cours consiste à accélérer les ventes dans ce secteur. À cet effet, nous avons récemment déployé davantage d'efforts afin d'élargir notre gamme de produits et d'offrir des solutions intégrées répondant à l'ensemble des besoins en filtration de l'air de notre clientèle. Par conséquent, nous équipons maintenant les bâtiments de nos clients existants avec notre nouvelle ligne de solutions haute efficacité (voir à cet effet la rubrique *Un nouveau filtre innovateur haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie* ci-dessous) et accédons par le fait même à une clientèle potentielle élargie. Nous poursuivons également activement des discussions et projets avec plusieurs intervenants du marché du bâtiment, notamment d'importants propriétaires et gestionnaires immobiliers qui nous donneraient accès à un bassin plus large de bâtiments, le tout en ligne avec notre stratégie de nous allier avec des partenaires stratégiques dans l'objectif de stimuler la commercialisation de nos solutions, et dans une optique de meilleure utilisation de nos ressources.

Notre modèle d'affaires dans le marché de la filtration, basé sur la signature d'ententes pour des périodes de trois ans, se distingue du modèle d'affaires traditionnel associé aux filtres standards,

lequel est plutôt fonction de commandes ponctuelles. L'engagement à plus long terme des utilisateurs de nos solutions de filtration, par ailleurs fonction de leurs caractéristiques particulières, bien qu'il étale la reconnaissance des revenus sur une période plus longue, nous assure des revenus récurrents et fidélise notre clientèle.

#### *Récipiendaire du PRIX PINACLE INNOVATION*

Déjà récipiendaire du prestigieux PRIX PINACLE INNOVATION octroyé au niveau local en mai 2011 par l'Association des propriétaires et administrateurs du Québec (BOMA Québec) dans le cadre du concours des PRIX BOMA 2011-2012, Noveko Filtration a été honorée à nouveau, en septembre 2011, dans le cadre du concours national de BOMA Canada 2011, et consacrée grande gagnante du PRIX PINACLE INNOVATION au Canada. Ce prix qui nous a été attribué alors que plusieurs entreprises de renommée figuraient parmi les finalistes, témoigne du caractère innovateur de nos solutions de filtration.

#### *De nouveaux filtres innovateurs haute efficacité pour répondre aux besoins d'une clientèle élargie*

La réduction de la facture énergétique et des déchets de filtration découlant de l'utilisation de nos solutions de filtration recyclables constituent des atouts particulièrement importants pour les propriétaires et gestionnaires d'immeubles désireux d'obtenir les certifications reconnaissant la gestion environnementale responsable et la conception et construction de bâtiments durables, telles que les certifications LEED, ISO 14001 et BOMA BEST (*Building Environmental Standards*). Dans cette optique, et afin d'accélérer notre pénétration du marché de la filtration de l'air, Noveko Filtration a élargi son offre de solutions de filtration en lançant, au cours du premier trimestre 2012, ses nouveaux filtres innovateurs haute efficacité. Cette nouvelle gamme de filtres à poches répond à des normes très élevées en matière d'efficacité de filtration, offrant des performances variant de MERV 10 à MERV 16 selon la norme ASHRAE 52.2. En combinant ces nouveaux filtres haute efficacité avec nos filtres MERV 8 déjà offerts sur le marché (aussi appelés « pré-filtres »), nous offrons maintenant des solutions intégrées répondant à tous les besoins des utilisateurs en matière de filtration de l'air, tout en étant plus efficaces, plus durables et recyclables. L'intégration d'agents antimicrobiens aux fibres des filtres protège également ces derniers de la détérioration due à l'action de microorganismes. En offrant maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration de performance supérieure, nous sommes confiants de pouvoir satisfaire aux besoins d'une clientèle élargie, en ligne avec notre objectif d'accélérer la commercialisation de nos solutions dans le secteur immobilier.

#### **Filtres à air pour les bâtiments agricoles**

Bien que la santé économique de l'industrie porcine demeure précaire, les intervenants du milieu reconnaissent de plus en plus que des changements sont requis au niveau de la planification de la production pour s'assurer de la mise en place d'un modèle de gestion durable pour les producteurs. Dans ce cadre, nous croyons être positionnés favorablement afin que les producteurs adoptent nos solutions de filtration antimicrobienne, particulièrement avec nos filtres de nouvelle génération qui sont facilement adaptables aux structures des bâtiments, ce qui a l'avantage d'éliminer la majorité des frais liés à leur installation, constituant ainsi une offre plus économique. Ces solutions de filtration de nouvelle génération, destinées à une clientèle élargie, suscitent beaucoup d'intérêt chez plusieurs producteurs porcins qui reconnaissent que l'adoption d'un programme de biosécurité complet, incluant la filtration de l'air comme un élément essentiel, s'avère profitable, évitant les coûts et les effets dévastateurs des maladies transmises par voie aérienne, telles que le virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP). Les récents contrats totalisant 380 000 \$ annoncés en novembre 2011 et obtenus auprès de quatre chefs de file de l'industrie porcine québécoise témoignent à cet effet et sont la preuve que les efforts de nos partenaires vétérinaires qui recommandent nos produits portent fruits. Par ailleurs, en ligne avec notre stratégie de concevoir des applications innovatrices découlant de nos technologies brevetées de filtration de l'air, nous avons également diversifié notre offre destinée à l'industrie porcine pour l'étendre au transport. Nos filtres ont ainsi été installés dans des camions transportant les porcs afin de les prémunir des pathogènes provenant de l'air extérieur. Nous poursuivons par ailleurs des activités de démarchage ciblées, particulièrement en Amérique du Nord, et sommes actuellement en discussions avec plusieurs autres producteurs porcins.

## **Produits EPURAIR<sup>MC</sup>**

Épurair conçoit et commercialise des systèmes de filtration de l'air pour le chauffage et la climatisation et des échangeurs et purificateurs d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial. L'intégration des technologies d'Épurair et de Noveko permet également de développer de nouveaux produits prometteurs.

## **Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens**

Plusieurs facteurs ont ralenti la commercialisation de nos masques et respirateurs au cours de l'exercice 2011, alors que l'exercice 2010 avait bénéficié des suites du contexte de pandémie du virus de la grippe A (H1N1). La commercialisation de nos technologies de filtration antimicrobienne par la conclusion de partenariats pour stimuler le développement, la production et la commercialisation de nos technologies, constitue notre modèle d'affaires préconisé. Ainsi, bien que nous poursuivions certaines activités de commercialisation directement, nous déployons désormais davantage d'efforts à la recherche de partenaires. Notre objectif ultime, à moyen et long terme, consiste à octroyer des licences de fabrication et de commercialisation de notre propriété intellectuelle. Nous sommes confiants qu'il s'agit là d'une stratégie de commercialisation durable mieux alignée avec notre mission d'entreprise, et susceptible de permettre une utilisation plus efficace de nos ressources en capital. À cet effet, nous poursuivons des pourparlers avec un certain nombre d'intervenants, autant des producteurs de membranes, des assembleurs de masques, que des distributeurs, et espérons pouvoir ainsi stimuler davantage la commercialisation de nos technologies dans ce secteur au cours de l'exercice 2012, principalement sur le marché canadien que nous ciblons maintenant davantage, ainsi que sur le marché européen. Malgré les délais rencontrés dans la mise en œuvre de notre plan d'affaires à ce titre, l'intérêt manifesté par plusieurs intervenants témoigne des gains en notoriété réalisés par nos produits découlant principalement de la différenciation associée à nos technologies antimicrobiennes. La commande obtenue lors du premier trimestre 2012 de Dufort et Lavigne Ltée (« Dufort et Lavigne »), une entreprise québécoise spécialisée dans la distribution de fournitures et d'équipements médicaux, témoigne de ce regain d'intérêt pour nos produits. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de masques antimicrobiens Noveko<sup>MC</sup> auprès de cliniques médicales et de centres hospitaliers. En fonction de leur livraison, les revenus associés à cette commande seront comptabilisés lors du deuxième trimestre 2012. Il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ce secteur. Cette reprise pourrait également être fonction de l'obtention des approbations nécessaires à leur mise en marché dans les différents territoires visés. Conséquemment, nous ne prévoyons pas de revenus significatifs à ce titre à court terme.

## **Processus de certifications**

Nous avons obtenu lors du quatrième trimestre 2011, la certification N95 du *National Institute for Occupational Safety and Health* américain (« NIOSH ») pour notre respirateur Noveko<sup>MC</sup> RD5-V, modèle qui ne comporte pas d'agents antimicrobiens. Cette certification confirme que ce respirateur répond aux critères de NIOSH quant à la filtration de particules, et également que sa conception et fabrication respectent ses exigences en matière d'assurance de la qualité. Cette certification s'ajoute à la classification FFP2 précédemment obtenue, au cours de l'exercice 2011, pour notre respirateur antimicrobien Noveko<sup>MC</sup> RD2, permettant sa mise en marché dans les pays de l'Union européenne. La commercialisation aux États-Unis de nos masques et respirateurs antimicrobiens demeure par ailleurs assujettie à l'obtention d'une certification FDA. À cet effet, le fonds de roulement limité dont nous disposons au cours de l'exercice 2011, lequel fut davantage attribué au développement de nos activités dans le secteur de la filtration, a ralenti la poursuite des tests et l'obtention des données requises à l'élaboration d'un dossier pour appuyer une future demande 510(k) auprès de la FDA. Nous maintenons notre objectif de déposer une telle demande qui rencontrerait à la fois les exigences de celle-ci et nos impératifs de commercialisation. Il est toutefois difficile de prévoir le délai requis afin de compléter ce processus de certification. Dans ce contexte, et en ligne avec notre stratégie de s'allier à des partenaires pour stimuler la commercialisation de nos technologies, nous étudions diverses possibilités d'association qui faciliteraient le développement de masques et respirateurs antimicrobiens rencontrant toutes ces exigences.

## **Produits désinfectants**

Plusieurs facteurs ont également ralenti la commercialisation de nos désinfectants au cours de l'exercice 2011 alors que l'exercice 2010 avait bénéficié des suites du contexte de pandémie du virus de la grippe A (H1N1). Malgré ces délais quant à l'exécution de notre plan d'affaires dans ce secteur d'activités, nous croyons que la conscientisation accrue des gouvernements, des institutions et de la population en général quant à l'importance de maintenir une saine hygiène des mains, ainsi que les efforts déployés afin de réduire les infections et la propagation des virus et bactéries, continueront d'avoir des effets bénéfiques à long terme sur la demande pour les désinfectants. Bien que nous assistions à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, cette reprise pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu, entre autres, compte tenu de l'importance des stocks encore accumulés à tous les échelons de l'industrie.

Dans ce contexte, nous continuons de prioriser les marchés les plus prometteurs pour nos désinfectants pour les mains, notamment celui des soins de la santé, tout en continuant les efforts afin de stimuler davantage nos ventes dans les marchés institutionnel et de la vente au détail. La commande obtenue au cours du premier trimestre 2012 de Dufort et Lavigne témoigne d'un regain d'intérêt pour nos produits dans le milieu hospitalier. Les revenus associés à cette commande seront comptabilisés lors du deuxième trimestre 2012. À titre de distributeur, Dufort et Lavigne assurera la vente et la promotion, dans la province de Québec, de désinfectants pour les mains Microban® auprès de cliniques médicales et dentaires. Par ailleurs, alors que nous comptons déjà de prestigieux établissements tels que l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et l'Hôpital Santa Cabrini parmi nos clients, d'importants progrès ont été réalisés depuis le début de l'année 2011. Par l'intermédiaire de notre partenaire AMD Ritmed, et en vertu d'ententes de durée variant de deux à trois ans, 40 nouveaux établissements hospitaliers au Québec se sont engagés à s'approvisionner en désinfectants pour les mains auprès de Noveko. Parmi ces nouveaux établissements, nous comptons l'Hôpital Maisonneuve Rosemont, un des centres hospitaliers universitaires affiliés à l'Université de Montréal. Le contrat avec l'Hôpital Maisonneuve Rosemont fut obtenu en réponse à un appel d'offres à la suite duquel nos produits ont remplacé ceux de la compétition. Nous comptons également le Centre de santé et de services sociaux de Laval parmi nos nouveaux clients. Il s'agit du plus gros CSSS au Québec qui chapeaute l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval ainsi que 18 installations réparties sur l'île Jésus incluant des CLSC et des centres d'hébergement. Nous continuons ainsi de gagner en notoriété et nous assurons une récurrence des revenus découlant de la vente de nos désinfectants pour les mains. Nous poursuivons également les pourparlers avec plusieurs intervenants intéressés par nos produits ainsi que les démarches de recherche de distributeurs sur le marché canadien que nous ciblons maintenant davantage. Par ailleurs, notre partenaire Medicom travaille activement à lancer nos désinfectants Microban® dans le marché dentaire américain, de concert avec d'importants distributeurs locaux.

## **Équipements médicaux**

### *Échographes*

ECM réussit à maintenir sa présence dominante sur le marché des échographes portatifs destinés à la médecine animale, grâce notamment à son réseau de distributeurs exclusifs qui rejoint plus de 50 pays. Par contre, la crise de l'industrie porcine, et de façon plus générale l'instabilité des marchés européens, affecte négativement les efforts de vente d'ECM. Cette dernière continue toutefois de renforcer son positionnement sur le marché de l'échographie humaine en s'associant à de nouveaux distributeurs. Rappelons notamment à cet effet l'entente de distribution exclusive conclue lors du premier trimestre 2011 avec la société chinoise Ningbo Xingaoyi Magnetism Co., Ltd (« NXM »). En vertu de cette entente d'une durée initiale de trois ans, NXM s'est engagée à acheter des échographes destinés à la médecine humaine en Chine, notamment l'Imagyne<sup>MC</sup>, pour une valeur totale de 5,7 millions d'euros sur la durée de l'entente. Tel que prévu au contrat, des échographes d'une valeur de 900 000 euros ont été livrés au cours de la première année du contrat. Par ailleurs, ECM, qui continue toujours d'innover en matière de produits, commercialise maintenant une version améliorée de l'échographe Imagyne<sup>MC</sup> comportant de nouvelles applications. L'Imagyne<sup>MC</sup> s'adresse aussi, mais dans une moindre mesure, au marché de la médecine vétérinaire.

ECM poursuit par ailleurs sa percée du marché équin avec son échographe Exago<sup>MC</sup> qui connaît toujours beaucoup de succès. Rappelons qu'en début d'exercice 2011, ECM a conclu, avec des joueurs clés dans le domaine de la médecine vétérinaire nord-américaine, des contrats représentant plus de 4 millions \$ sur une période de trois ans. L'Exago<sup>MC</sup>, initialement destiné au marché équin, et, dans une moindre mesure, au marché des animaux de compagnie, s'adresse maintenant également à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée. ECM prévoit très bientôt mettre en marché l'Exagyne<sup>MC</sup>, en quelque sorte la version portable de l'Imagyne<sup>MC</sup>. Elle offrira alors une gamme complète d'échographes répondant aux diverses applications cliniques, stimulant davantage sa pénétration de la médecine humaine. À cet effet, son réseau de distributeurs exclusifs pour le marché de la médecine humaine s'étend maintenant à plus d'une trentaine de pays.

#### *Noveko Algérie*

Noveko Algérie continue de bénéficier des retombées de la fourniture de divers équipements médicaux. Toutefois, la modification de la réglementation algérienne quant à l'octroi de contrats par des organismes publics en vertu du nouveau Code des marchés publics algérien avait occasionné certains retards dans l'obtention d'importantes commandes au cours de l'exercice 2011. En effet, en vertu de cette réglementation, les contrats et appels d'offres octroyés par des organismes publics ne peuvent l'être à des établissements détenus entièrement par des intérêts étrangers. La Société ayant cédé, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, 30 % des actions qu'elle détenait dans Noveko Algérie à un dirigeant de la filiale, la situation de cette dernière est maintenant régularisée eu égard à cette nouvelle exigence. Témoignant du potentiel de ce marché, l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (« l'ONAAPH ») d'Algérie a octroyé à Noveko Algérie, après sélection par voie d'appel d'offres en septembre 2011, de nouvelles commandes pour la fourniture d'équipements médicaux d'une valeur approximative de 1,25 million \$. En date du présent rapport de gestion, la moitié de ces commandes furent livrées et il est prévu que les livraisons de l'autre moitié des commandes s'échelonnent jusqu'au 31 mars 2011. Noveko Algérie prévoit également que la promotion du secteur de la santé en Algérie stimulera ses activités d'importation d'équipements médicaux et ouvrira la voie à d'intéressants débouchés pour l'ensemble de nos produits.

### 3. INFORMATION CONSOLIDÉE CHOISIE

#### Données relatives au compte de résultat

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions)

Trimestres terminés les 30 septembre (non audités)	2011 <sup>(1)</sup>	2010
Produits	2 948	2 747
Marge brute	1 059	1 226
Résultat opérationnel avant amortissement, frais financiers nets et impôts sur les résultats <sup>(2) (3)</sup>	(1 321)	(2 497)
Résultat net des activités poursuivies	(1 670)	(2 893)
Résultat net des activités abandonnées <sup>(4)</sup>	84	(88)
Résultat net	(1 586)	(2 981)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)		
Des activités poursuivies	(0,02) \$	(0,04) \$
Des activités abandonnées <sup>(4)</sup>	0,00 \$	0,00 \$
Total	(0,02) \$	(0,04) \$
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation, de base et dilué (en milliers)	91 946	76 006

#### Données relatives à l'état de la situation financière

(en milliers de \$)

	30 septembre 2011	30 juin 2011
Total de l'actif	37 892	35 744
Capitaux propres	25 103	26 392
Dette totale portant intérêt <sup>(5)</sup>	4 438	714
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie en fidéicommiss et placements à court terme	4 627	1 830

- 1) Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales.
- 2) Le résultat opérationnel (perte) avant amortissement, frais financiers nets et impôts sur les résultats est une mesure qui n'est pas établie conformément aux IFRS. A cet effet, se référer au paragraphe intitulé *Conformité avec les IFRS* en page 3 du présent rapport de gestion.
- 3) Incluant la rémunération fondée sur des actions, soit respectivement un montant positif de 35 943 \$ et une charge de 307 916 \$ pour les premiers trimestres 2012 et 2011, lesquels montants sont sans impact sur les liquidités.
- 4) Relié aux activités de BLI.
- 5) Incluant la dette à long terme et sa partie courante, les emprunts bancaires, le billet à terme, ainsi que les débiteures convertibles garanties; excluant les données reliées à BLI.

### 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

#### Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le premier trimestre 2012, comparativement au premier trimestre 2011 (non audités)

Notre information sectorielle est présentée selon les secteurs d'activité suivants : les équipements médicaux (« équipements médicaux »), les produits désinfectants (« désinfectants »), les masques chirurgicaux et respirateurs antimicrobiens (« masques ») et les produits de filtration (« filtration »). Le poste « autres » a été ajouté afin de faire le rapprochement entre l'information relative aux différents secteurs d'activités et l'information apparaissant à nos états financiers consolidés. Ce poste est composé principalement des activités de la société-mère, Noveko International, et de Noveko Trading (« autres »). Par ailleurs, les résultats d'exploitation de BLI ont été retirés des activités ordinaires pour être traités à titre d'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. Les actifs et les passifs reliés à BLI ont été reclassés comme actifs et passifs détenus en vue de la vente.

## Produits consolidés et sectoriels

Trimestres terminés les 30 septembre				
	2011		2010	
Équipements médicaux	1 979 493	\$	2 274 980	\$
Désinfectants	57 711		(127 923)	
Masques	9 684		14 603	
Filtration	900 918		585 268	
<b>Total</b>	<b>2 947 806</b>	<b>\$</b>	<b>2 746 928</b>	<b>\$</b>

Les produits consolidés du premier trimestre 2012 se sont accrus de 0,2 million \$ (7 %) pour s'établir à 2,9 millions \$. Les variations sectorielles reflètent principalement :

- Une augmentation des ventes du secteur de la filtration de plus 0,3 million \$ (54 %) résultant des progrès réalisés dans les marchés institutionnel et commercial, pour lesquels la reconnaissance des revenus s'échelonne généralement sur la durée des contrats de location, ainsi que dans une moindre mesure les ventes réalisées dans le marché du porc;
- Un écart positif de l'ordre 0,2 million \$ dans le secteur des désinfectants par rapport à la période correspondante de l'exercice 2011 qui avait été négativement affectée par la fin rapide de la période pandémique et les crédits octroyés pour retour de marchandises, ainsi que des ventes relativement stables dans le secteur des masques. Bien qu'il soit difficile de prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes de commercialisation et une reprise significative de nos ventes dans ces secteurs, les nouvelles commandes récemment obtenues témoignent d'un regain d'intérêt à l'égard de nos produits dans le marché des soins de la santé (pour plus de détails, se référer aux rubriques *Description de la société – Revue de l'exploitation – Marchés des masques et respirateurs antimicrobiens* et *Produits désinfectants*);
- une diminution des ventes dans le secteur des équipements médicaux de près de 0,3 million \$ (13 %) principalement due à la fragilité de l'industrie porcine et à l'instabilité des marchés européens qui ont négativement affecté les efforts de vente d'ECM pour le trimestre. Des délais dans les livraisons des commandes, notamment à l'ONAAPH, ont également affecté à la baisse les ventes de Noveko Algérie. Toutefois, en date du présent rapport de gestion, la moitié de ces commandes de 1,25 million \$ furent livrées, ce qui permet d'anticiper une croissance des activités au deuxième trimestre 2012.

La marge brute pour le premier trimestre 2012 s'est établie à 35,9 % alors qu'elle s'établissait à 44,6 % pour le premier trimestre 2011. Ce recul reflète notamment le poids de certains frais fixes dans un contexte de niveau de ventes peu élevées dans les secteurs des masques, des désinfectants et de conditions plus difficiles dans le secteur des équipements médicaux.

Les frais de vente et d'administration (excluant l'amortissement) ont diminué de 0,8 million \$ (25 %), pour s'établir à 2,4 millions \$. Cette importante diminution reflète le cumul des mesures entreprises depuis le début de l'exercice 2011 quant au contrôle des coûts, impliquant notamment la restructuration de certaines équipes.

La rémunération fondée sur des actions, laquelle est sans impact sur les liquidités de la Société, a constitué un montant positif de 35 943 \$ pour le premier trimestre 2012, représentant un écart positif de plus de 0,3 million \$ par rapport à la charge de la période correspondante de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par l'annulation d'options non acquises d'employés qui ne sont plus à l'emploi de la Société et par l'ajustement de la charge précédemment comptabilisée. Dans une moindre mesure, l'écart s'explique également par le nombre inférieur d'options octroyées au cours des derniers trimestres, par un prix d'exercice inférieur à l'égard des options émises plus récemment, ainsi que par l'enregistrement graduel de la charge de rémunération.

Les frais de recherche et de développement déduction faite des crédits d'impôt ont diminué de près de 0,2 million \$ pour s'établir à 0,1 million \$, en raison d'une diminution des coûts de développement associés au secteur des masques.

## Résultat opérationnel (perte) avant amortissements, frais financiers nets, et impôts sur les résultats

Trimestres terminés les 30 septembre		2011	2010
Équipements médicaux	(70 353) \$	433 319 \$	
Désinfectants	(178 612)	(811 866)	
Masques	(39 522)	(235 874)	
Filtration	(282 191)	(622 739)	
Autres	(750 064)	(1 259 637)	
<b>Total</b>	<b>(1 320 742) \$</b>	<b>(2 496 797) \$</b>	

Compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment, la **perte avant amortissements, frais financiers nets et impôts sur les résultats** a été réduite de façon significative. Elle s'est chiffrée à 1,3 million \$ pour le premier trimestre 2012, marquant une baisse de 1,2 million \$ (47 %) sur celle de l'exercice précédent. Cette importante amélioration résulte principalement des facteurs suivants:

- une diminution de la masse salariale suite à la restructuration des équipes précédemment mentionnée et une diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions de la société-mère Noveko International (dans le poste autres), représentant une diminution de la perte de 0,5 million \$;
- des diminutions respectives de 0,2 million \$ et de 0,6 million \$ des pertes attribuables aux secteurs des masques et des désinfectants reflétant les effets positifs des mesures de resserrement des coûts;
- une réduction de 0,3 million \$ de la perte du secteur de la filtration reflétant les progrès réalisés dans ce secteur ainsi que les effets positifs des mesures de contrôle des coûts; et
- par ailleurs, reflétant des conditions de marché plus difficiles, le secteur des équipements médicaux a enregistré une perte de 0,1 million \$, alors qu'elle avait réalisé un résultat de 0,4 million \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

**Les frais d'amortissement** ont diminué de 0,2 million \$ pour s'établir à 0,5 million \$, reflétant une diminution de l'amortissement suite à l'importante radiation d'immobilisations incorporelles comptabilisée au quatrième trimestre 2011.

**Les charges financières, déduction faite des produits financiers et gain (perte) de change**, ont représenté des revenus de 22 634 \$ pour le premier trimestre 2012, comparativement à des revenus de 0,3 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de la comptabilisation de gains de change de 0,4 million \$ au cours du premier trimestre 2011.

## Résultat net (perte nette) des activités poursuivies

Trimestres terminés les 30 septembre		2011	2010
Équipements médicaux	(378 280) \$	166 049 \$	
Désinfectants	(196 424)	(942 831)	
Masques	(64 870)	(194 025)	
Filtration	(318 625)	(636 740)	
Autres	(711 788)	(1 285 871)	
<b>Total</b>	<b>(1 669 987) \$</b>	<b>(2 893 418) \$</b>	

Considérant principalement les facteurs mentionnés précédemment, la **perte nette des activités poursuivies** s'est établie à 1,7 millions \$ pour le premier trimestre 2012, soit une importante réduction de 1,2 million \$ (42 %).

Tel que détaillé à la note 7 « Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente » afférente aux états financiers consolidés du premier trimestre 2012, un bénéfice de 0,1 million \$ provenant des activités abandonnées (BLI) a été comptabilisée, comparativement à une perte de 0,1 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. De ce fait, **la perte nette** du premier trimestre 2012 s'est chiffrée à 1,6 million \$, comparativement à 3,0 millions \$ pour le premier trimestre 2011, soit une importante réduction de 1,4 million \$ (47 %).

Considérant une variation nette des écarts de change non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements à l'étranger qui a représenté une perte de 43 567 \$ pour le premier trimestre 2012, comparativement à un gain de 0,3 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, une perte nette de 1,6 million \$ a représenté **le résultat global** de la période, comparativement à 2,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Le résultat des activités poursuivies et le résultat total par action catégorie A (de base et dilué)** du trimestre ont tous deux représenté des pertes de 0,02 \$ sur un nombre moyen pondéré de 91 946 144 actions en circulation, comparativement à un résultat des activités poursuivies et un résultat total qui ont tous deux représenté des pertes de 0,04 \$ par action sur un nombre moyen pondéré de 76 006 347 actions pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient principalement des émissions d'actions catégorie A reliées aux placements privés réalisés au cours de l'exercice 2011, tel que détaillé à la note 20 afférente aux états financiers pour le trimestre.

#### Principales données financières trimestrielles<sup>(1)</sup>

(en milliers de \$, sauf les données par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
<b>Exercice 2012</b>				
Produits	2 948			
Résultat net des activités poursuivies	(1 670)			
Résultat global	(1 629)			
Résultat par action catégorie A des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,02) \$			
<b>Exercice 2011</b>				
Produits	2 747	5 026	3 415	3 109
Résultat net des activités poursuivies	(2 893)	(2 760)	(2 679)	(6 330)
Résultat global	(2 709)	(3 237)	(2 420)	(7 390)
Résultat par action catégorie A des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,04) \$	(0,03) \$	(0,04) \$	(0,08) \$
<b>Exercice 2010</b>				
Produits	4 388	4 899	2 927	2 896
Résultat net des activités poursuivies	(3 503)	(4 798)	(4 678)	(7 737)
Résultat global	(4 417)	(5 449)	(5 858)	(9 612)
Résultat par action catégorie A des activités poursuivies (de base et dilué)	(0,05) \$	(0,06) \$	(0,07) \$	(0,10) \$

1) La Société a adopté les IFRS à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Conséquemment, les données comparatives trimestrielles de l'exercice 2011 ont été retraitées afin de refléter l'adoption des IFRS. Cependant les données trimestrielles de l'exercice 2010 sont présentées conformément aux PCGR.

## 5. SITUATION FINANCIÈRE

### Analyse des principaux flux de trésorerie (non audités)

Trimestres terminés les 30 septembre		2011	2010
<b>Activités opérationnelles :</b>			
Résultat net	(1 585 831)	\$	(2 981 002) \$
Ajustements pour impôts différés, intérêts théoriques sur débiteures convertibles, rémunération fondée sur des actions, perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles, amortissements, perte (gain) de change et flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	352 785		1 045 744
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	152 289		1 269 739
<b>Total</b>	<b>(1 080 757)</b>		<b>(665 519)</b>
<b>Activités d'investissement</b>	<b>211 503</b>		<b>(867 707)</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>3 855 787</b>		<b>4 407 241</b>
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 986 533		2 874 015
Variation des cours de change	(49 664)		(131 465)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>3 620 431</b>	<b>\$</b>	<b>3 382 093</b> \$

Pour le premier trimestre 2012, **les activités opérationnelles après variation nette des éléments hors caisse liés aux opérations** ont utilisé des flux de trésorerie de 1,1 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 0,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la diminution de la perte nette, réduite des ajustements pour impôts différés, intérêts théoriques sur débiteures convertibles, rémunération fondée sur des actions, amortissements, perte (gain) de change et flux de trésorerie liés aux activités abandonnées. La variation des soldes hors caisse du fonds de roulement a représenté un montant positif de près de 0,2 million \$ comparativement à un montant positif de 1,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces variations proviennent principalement d'une augmentation des débiteurs et d'une diminution des comptes fournisseurs au cours du trimestre, alors que le trimestre précédent avait connu une forte augmentation des fournisseurs. Ces écarts n'ont pu être contrebalancés par la diminution des stocks.

**Les activités d'investissement** ont généré des fonds de 0,2 million \$, alors qu'elles avaient nécessité des fonds de 0,9 million \$ au cours du premier trimestre 2011. Cette variation résulte principalement d'un encaissement de placements à court terme et de la disposition de 30 % des actions que la Société détenait dans sa filiale Noveko Algérie, totalisant plus de 0,3 million \$ au cours du premier trimestre 2012, tandis qu'au cours du premier trimestre 2011, la Société avait plutôt acquis des placements à court terme pour un montant net de 0,5 million \$ à la suite d'un placement privé.

**Les activités de financement** ont généré des fonds de 3,9 millions \$, comparativement à 4,4 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Cette variation reflète principalement la différence entre, d'une part, le produit net de 4,4 millions \$ provenant de la facilité de crédit et de l'émission de débiteures convertibles dans le cadre du financement réalisé le 28 septembre 2011, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme de 0,5 million \$ à même le produit de ce financement et, d'autre part, le produit net de 4,4 millions \$ provenant du placement privé réalisé au cours du premier trimestre 2011.

En conséquence, l'ensemble des flux de trésorerie du premier trimestre 2012 a généré des **liquidités nettes** de 3,0 millions \$, alors qu'il avait généré des liquidités nettes de 2,9 millions \$ pour le premier trimestre 2011. La Société a terminé le premier trimestre 2012 avec une **trésorerie et des équivalents de trésorerie** de 3,6 millions \$, comparativement à 3,4 millions \$ au 30 septembre 2010.

## Analyse de l'état de situation financière au 30 septembre 2011

### Sommaire de l'état de la situation financière

	30 septembre 2011		30 juin 2011	
Actifs courants <sup>(1)</sup>	18 446 060	\$	15 851 533	\$
Actifs détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup>	3 833 593		3 845 435	
Actifs non courants	15 612 697		16 046 567	
<b>Total</b>	<b>37 892 350</b>	<b>\$</b>	<b>35 743 535</b>	<b>\$</b>
Passifs courants <sup>(3)</sup>	4 677 427	\$	4 954 360	\$
Passifs détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup>	3 225 574		3 374 547	
Passifs non courants	4 885 926		1 022 539	
Capitaux propres	25 103 423		26 392 089	
<b>Total</b>	<b>37 892 350</b>	<b>\$</b>	<b>35 743 535</b>	<b>\$</b>

1) Excluant les actifs détenus en vue de la vente.

2) Relés à BLI.

3) Excluant les passifs détenus en vue de la vente.

Au 30 septembre 2011, **le total de l'actif** s'élevait à 37,9 millions \$, en hausse de 2,1 millions \$ sur celui du 30 juin 2011. Les changements survenus dans l'état de la situation financière de la Société entre les 30 juin 2011 et 30 septembre 2011 reflètent notamment les résultats de la période, incluant l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie suite au financement réalisé le 28 septembre 2011 tel qu'expliqué précédemment. **Le fonds de roulement** s'établissait à 14,4 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,8:1), comparativement à 11,4 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 2,4:1) au 30 juin 2011.

**Les capitaux propres** totalisaient 25,1 millions \$ au 30 septembre 2011 comparativement à 26,4 millions \$ au 30 juin 2011, résultant principalement de l'augmentation à hauteur de 0,2 million \$ reliée à la composante capitaux propres des débentures convertibles émises dans le cadre du financement réalisé le 28 septembre 2011, laquelle fut contrebalancée par l'augmentation de 1,4 million \$ du déficit.

### Situation d'endettement

	30 septembre 2011		30 juin 2011	
Emprunts bancaires	-	\$	-	\$
Billet à terme	-		90 000	
Partie courante de la dette à long terme	213 450		350 345	
Dette à long terme	2 607 437		273 741	
Débentures convertibles garanties	1 617 526		-	
<b>Endettement total<sup>(1)</sup></b>	<b>4 438 413</b>	<b>\$</b>	<b>714 086</b>	<b>\$</b>

1) Excluant BLI.

**La dette totale portant intérêt** se chiffrait à 4,4 millions \$ au 30 septembre 2011, en hausse de 3,7 millions \$ par rapport au 30 juin 2011. Cette augmentation provient principalement du financement réalisé le 28 septembre 2011 consistant en une facilité de crédit et en débentures convertibles. Il est à noter que la dette totale portant intérêt reliée à BLI, tel que détaillé à la note 7 « Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente » afférente aux états financiers consolidés, s'élevait à 2,9 millions \$ au 30 septembre 2011.

### Renseignements sur le capital-actions

Au cours du premier trimestre 2012, la Société n'a pas émis d'actions catégorie A. Le capital-actions de la Société n'a donc pas changé depuis le 30 juin 2011 et se composait de 91 496 144 actions catégorie A au 30 septembre 2011, ainsi qu'à la date du présent rapport de gestion.

## Engagements contractuels

Au 30 septembre 2011, le solde de tous les engagements contractuels de la Société, incluant les baux locatifs, les obligations contractuelles et les autres obligations contractuelles (autres passifs à long terme) des activités ordinaires, s'échelonnant jusqu'en 2020, s'établissait à 12,4 millions \$. Le tableau qui suit présente la répartition des paiements minimums annuels exigibles :

	2012	2013	2014	2015	2016	Au-delà
Baux locatifs	849 998 \$	837 380 \$	786 919 \$	694 479 \$	509 815 \$	1 532 068 \$
Obligations contractuelles	566 952 \$	245 992 \$	64 992 \$	56 659 \$	51 937 \$	- \$
Autres obligations à long terme	213 450 \$	6 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Total</b>	<b>1 630 400 \$</b>	<b>7 083 372 \$</b>	<b>851 911 \$</b>	<b>751 138 \$</b>	<b>561 752 \$</b>	<b>1 532 068 \$</b>

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que ces derniers soient positifs et que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Au 30 septembre 2011, aucun montant n'a encore été versé en vertu de cette entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles équivalant à 1 % des produits bruts générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI et de tout autre brevet découlant de la même invention. Au cours du premier trimestre 2012, un montant de 334 \$ a été versé en vertu de cette entente, alors qu'aucun montant n'avait été versé au cours du premier trimestre 2011.

## Sources et besoins de fonds

Depuis notre création, nous avons subi d'importantes pertes d'exploitation, principalement attribuables au développement de nos produits et aux frais liés à leur commercialisation, soulevant une incertitude significative quant à l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation conformément aux IFRS, laquelle hypothèse suppose que nous serons en mesure de continuer nos activités et de nous acquitter de nos obligations dans le cours normal des affaires dans un avenir prévisible. Au 30 septembre 2011, notre déficit accumulé s'élevait à 106,6 millions \$ et nous disposions de 4,6 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et placements à court terme. Jusqu'à maintenant, nous avons principalement eu recours à des placements privés pour financer notre croissance. Nous suivons de près notre situation financière, et au fur et à mesure de notre croissance, nous souhaitons également nous prévaloir davantage de financement sous forme de dette pour financer nos projets futurs.

Au cours du premier trimestre 2012, nous avons conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débentures convertibles au montant de 2 millions \$ (pour plus de détails à ce sujet, se référer à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation – Financement*). Le financement intérimaire d'un montant de 670 000 \$ sous forme de débentures convertibles obtenu en juillet 2011 fut remboursé à même le produit net de ce financement. Également, en vertu des termes de ce financement de 6 millions \$, le crédit d'exploitation d'Épurair, de même que les prêts sur équipement dont elle bénéficiait, ont été remboursés à même le produit net du financement. Conséquemment, au 30 septembre 2011, la partie utilisée du crédit d'exploitation à demande de 400 000 \$ dont disposait auparavant Épurair avait été entièrement remboursée et le crédit d'exploitation fut annulé pour être remplacé par la facilité de crédit. Quant à la facilité de crédit de la Société, elle était utilisée pour un montant de 3,0 millions \$ au 30 septembre 2011. Selon les clauses de cette facilité de crédit, la Société doit maintenir un ratio de liquidité minimum de 1,75 :1 sur une base mensuelle. La Société respectait ce ratio pour le premier trimestre 2011. La Société devra également maintenir un BAAL minimum (calculé à la fin de chaque période) tel qu'il suit : i) 340 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre 2011; ii) 150 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 31 mars 2012; iii) 850 000 \$ pour la période de neuf mois se terminant le

30 juin 2012; iv) 1 800 000 \$ pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2012, ainsi que, pour tout trimestre subséquent, sur une base cumulative de douze mois. Quant à ECM, elle disposait d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui était utilisé pour un montant de 97 750 € au 30 septembre 2011. Cet excédent est présentement accepté par l'institution financière prêteuse. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. BLI, quant à elle, dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 211 844 \$ était utilisé au 30 septembre 2011. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,25 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances de BLI, par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité de ses biens en stock, et par le cautionnement de la Société.

Notre capacité à générer des profits et un fonds de roulement positif dans le futur dépend de plusieurs facteurs, incluant notre capacité à développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits, la vitesse de pénétration de nos produits dans leurs marchés visés respectifs, l'intensité de la compétition et la disponibilité de capitaux additionnels pour poursuivre notre plan d'affaires. Une incapacité à générer des fonds à même nos opérations pourrait créer un doute important sur notre capacité à poursuivre nos activités.

En fonction des rentrées de fonds prévues et de notre situation de trésorerie, et à la lumière des risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue, nous devons, dans le futur, mobiliser des fonds supplémentaires, afin de poursuivre notre croissance. À cet effet, se référer également à la *section 6 Perspectives* du présent rapport de gestion. L'hypothèse de la continuité d'exploitation repose sur notre capacité à recueillir de tels fonds supplémentaires, laquelle dépendra de notre performance mais, également, des conditions du marché. Dans l'impossibilité de recueillir des capitaux additionnels, ou si ces derniers devenaient trop onéreux, nous nous retrouverions dans l'incapacité de maintenir nos activités à leur niveau actuel, ou encore, nous devrions retarder ou revoir à la baisse nos programmes de commercialisation ou de développement en cours.

## **6. PERSPECTIVES**

Conformément à notre vision d'entreprise, nous continuerons d'accorder la priorité au développement et à la commercialisation de nos produits aux propriétés antimicrobiennes. Dans cette optique, nous poursuivons nos efforts afin d'établir des partenariats qui favoriseront leur production plus efficace et leur distribution à plus grande échelle. Également, nous continuons de renforcer notre présence dans les marchés des échographies pour la médecine humaine et animale. L'accroissement de nos parts de marché dans nos différents secteurs d'activités et l'amélioration de notre rentabilité constituent nos principaux objectifs pour l'exercice 2012.

Les importantes percées réalisées tout au long de l'exercice financier 2011 par nos *solutions de filtration* nous permettent d'envisager que le domaine des filtres à air constituera notre principal vecteur de croissance à moyen et long terme. En outre, nous anticipons que d'intéressants progrès continueront d'être réalisés, au cours des prochains trimestres, quant à la commercialisation de nos nouvelles applications, particulièrement dans les domaines du bâtiment et du transport.

Dans le domaine des bâtiments, il existe un potentiel intéressant, à court terme, d'obtenir de nouveaux contrats visant l'installation de nos solutions de filtration de l'air dans des immeubles à bureaux, immeubles commerciaux ou tours d'habitation. Nos solutions de filtration de l'air ont en effet fait leurs preuves dans ce marché en tant que solution à la fois efficace, économique et écologique, idéale pour tout bâtiment dans le cadre d'une stratégie de développement durable. Nous offrons également maintenant une gamme plus complète de solutions de filtration qui nous permettra de répondre aux besoins d'une clientèle élargie. Les ententes conclues au cours des derniers trimestres, les percées des marchés immobiliers nord-américain, européen et asiatique, les essais pré-vente actuellement en cours, ainsi que les nombreuses rencontres et soumissions auprès de groupes immobiliers intéressés par nos solutions de filtration, nous permettent d'envisager de telles perspectives.

Dans le domaine des *filtres à air pour l'industrie du transport*, nous croyons que l'obtention, au cours de l'exercice 2011, d'un premier contrat pour équiper une ligne de véhicules sur rail en Amérique du Nord est précurseur du développement d'un marché très prometteur. Nos efforts de commercialisation portent initialement sur le marché nord-américain et des essais en environnement réel progressent actuellement sur plusieurs systèmes de transport ferroviaire. Les retombées de ces essais devraient se concrétiser progressivement en revenus importants à moyen et long terme, bien que nous ne prévoyions pas de revenus significatifs à ce titre à court terme. Par ailleurs, différents intervenants de l'industrie du transport ferroviaire se montrent intéressés par nos solutions de filtration. Dans le marché aéronautique, l'obtention d'un certificat STC pour les avions de la série Airbus A330 et d'un premier contrat nous a ouvert la voie à leur commercialisation à l'échelle internationale. Nous avons l'intention de faire certifier la totalité des appareils de la flotte d'Airbus et des démarches à cet effet sont en cours. Nos filtres Noveko-IDP<sup>MC</sup> suscitent un intérêt croissant et nous poursuivons à cet effet plusieurs discussions avec différents intervenants de l'industrie, notamment dans l'objectif d'établir des partenariats de distribution. Bien que nous soyons confiants de poursuivre notre pénétration de ce marché, il est toutefois difficile de prévoir le délai avant que de telles démarches ne se concrétisent.

Dans le domaine des *filtres à air pour les bâtiments agricoles*, nous avons observé une certaine reprise de nos activités qui devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2012. Cette perspective est notamment fondée sur la signature de nouveaux contrats avec des producteurs porcins, ainsi que sur le nombre de demandes d'informations et de soumissions relativement à nos solutions de filtration. Les producteurs reconnaissent de plus en plus l'importance d'un programme de biosécurité dans le cadre d'un programme de développement durable et, à cet égard, nos solutions de filtration de nouvelle génération suscitent beaucoup d'intérêt et sont recommandées par les vétérinaires.

Au niveau de la commercialisation de nos *masques chirurgicaux et respirateurs*, nous sommes confiants qu'en déployant davantage d'efforts à nous allier à des partenaires dans l'objectif de stimuler le développement et la distribution de nos technologies brevetées de filtration antimicrobienne, soit par la conclusion de partenariats d'affaires, d'ententes de distribution ou de licence, nous mettrons en œuvre une stratégie de commercialisation plus durable et mieux alignée avec notre mission d'entreprise. Nous continuons les démarches en ce sens, tout en poursuivant également des activités de commercialisation directement, et sommes en discussions avec des intervenants intéressés par nos technologies de filtration antimicrobiennes. Malgré des signes de reprise, nous ne pouvons prévoir le délai avant que ne se concrétisent de nouvelles ententes et une reprise significative de nos ventes. La classification FFP2 de notre respirateur antimicrobien RD2 Noveko<sup>MC</sup> nous donne par ailleurs accès au vaste potentiel des pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux autres territoires qui reconnaissent de facto les normes européennes. En Amérique du Nord, nous demeurons sujets à l'obtention des certifications requises ou recherchées en pratique par les acheteurs et ne pouvons garantir le résultat des démarches en ce sens. À cet égard également, nous envisageons diverses possibilités d'association.

Au niveau de la commercialisation de nos *désinfectants pour les mains*, nous avons assisté à une certaine reprise de nos activités de commercialisation, particulièrement dans le domaine des soins de la santé et poursuivons les efforts afin de stimuler une reprise durable. Cette dernière pourrait toutefois être plus longue à se concrétiser qu'initialement prévu.

Nous prévoyons que notre secteur des *équipements médicaux* parviendra à soutenir sa croissance malgré des conditions plus difficiles au premier trimestre 2012. La commercialisation de l'échographe Exago<sup>MC</sup> dans le marché de la médecine humaine a débuté au cours du deuxième trimestre 2011 et, suite au lancement prochain de l'échographe Exagyne<sup>MC</sup>, ECM offrira une gamme complète d'échographes destinés à la médecine humaine. Également, elle continue de renforcer son positionnement déjà très enviable sur le marché de la médecine animale, notamment avec ses échographes de nouvelle génération. Par ailleurs, tel qu'en témoignent les nouvelles commandes obtenues de l'ONAAPH au montant de 1,25 million \$, nous prévoyons que Noveko Algérie continuera de bénéficier de retombées positives quant à la fourniture de divers équipements médicaux en Algérie.

Nous continuerons de porter une attention particulière à l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, et au développement de nos produits et marchés favorisant notre croissance axée sur nos priorités stratégiques. Nous maintenons notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2012. Toutefois, l'atteinte de cet objectif est fonction, notamment, de notre succès à concrétiser les ententes existantes et à poursuivre et intensifier le développement et la commercialisation de nos produits et solutions.

Nous désirons rappeler que la réalisation de ces perspectives est également sujette à certaines fluctuations liées aux conditions économiques, aux variations des taux de change, au calendrier d'exécution des ententes et des livraisons de commandes, à la capacité de conclure des ententes de licence et de distribution additionnelles, à l'obtention des approbations réglementaires requises pour certains produits, ainsi qu'aux autres risques et incertitudes auxquels nous sommes régulièrement exposés et qui sont mentionnés dans nos documents de divulgation d'information continue.

Compte tenu des différents éléments précédemment mentionnés au présent rapport de gestion et afin de poursuivre le développement et la mise en marché de nos produits, et tel que décrit à la rubrique *Description de la société – Revue de l'exploitation*, nous avons, au cours du premier trimestre 2012, conclu un financement de 6 millions \$, consistant en une facilité de crédit d'un maximum de 4 millions \$ et en débetures convertibles au montant de 2 millions \$.

## **7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Notre direction est tenue d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent, notamment, les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières, soit effectivement compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

Au 30 septembre 2011, une évaluation de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information financière a été effectuée sous la supervision de notre direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière (il est à noter qu'au 30 septembre 2011, le président du conseil et chef de la direction agissait également à titre de chef de la direction financière par intérim), conformément au Règlement 52-109. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO).

En fonction de cette évaluation, le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière ont conclu que certains aspects de nos CPCI présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour les premiers trimestres 2012 et 2011. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

### ***Contrôles au niveau de l'entité***

Nous n'avons pas maintenu un environnement de contrôle complètement efficace tel que défini conformément au cadre de contrôle du COSO. Plus précisément, nous n'avons pas de manuels complets de procédures afin de communiquer clairement les rôles et responsabilités de la direction et des employés en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de notre information financière. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été utilisées pour les premiers trimestres 2012 et 2011.

### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes en ce qui concerne la conception de nos CPCI au 30 septembre 2011 pour Purer Life acquise en août 2008. Il a été déterminé que cette entreprise comporte des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception des CPCI à l'égard de Purer Life, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de cette entreprise ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CPCI de la Société.

### ***Contrôles internes à l'égard de l'information financière***

Nos contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) comprennent, notamment, des politiques et procédures qui: 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur les actifs de la Société et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux IFRS et de garantir que les revenus sont encaissés et les dépenses effectuées uniquement avec l'autorisation de la direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception du CIIF au 30 septembre 2011. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes COSO. Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, le président du conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu en fonction de cette évaluation que certains aspects du CIIF présentaient des faiblesses importantes. Les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont cependant pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour les premiers trimestres 2012 et 2011. Nous avons identifié les faiblesses importantes suivantes :

### ***Contrôles généraux des technologies de l'information***

Nous n'avons pas adéquatement maintenu de contrôle efficace sur l'accès à notre système comptable au sein du département de comptabilité. De plus, les bandes de sauvegarde ne font pas l'objet de tests périodiques visant à assurer leur exactitude et il n'existe pas de plan stratégique des technologies de l'information ni de plan de continuité de l'exploitation. Il n'existe pas non plus de révision périodique des journaux de sécurité relativement aux ouvertures de session non réussies. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre de contrôles relatifs au développement de programmes et aux changements apportés aux programmes.

La possibilité que quelqu'un puisse accéder sans autorisation aux documents comptables et les modifier est atténuée par le fait que la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions de la direction, ainsi que des révisions trimestrielles des états financiers par la direction et le comité de vérification.

#### ***Gestion et contrôle des stocks***

Nous n'avons pas maintenu de contrôles efficaces du processus de gestion de certains de nos stocks. Plus précisément, aucun contrôle ne permettait de s'assurer que *i)* les écritures de journal présentant les mouvements de stocks, sont passées en revue par une personne autre que l'auteur; *ii)* que du personnel suffisamment formé était responsable de la gestion des stocks et, *iii)* l'accès à l'inventaire physique est restreint au personnel approprié. Ces faiblesses pourraient entraîner des corrections importantes dans la comptabilisation de certains stocks de la Société.

#### ***Séparation des tâches***

Nous présentons des contrôles déficients en ce qui a trait à la séparation des tâches au sein de notre département de comptabilité et de finances en raison de la taille du service. Plus précisément, en raison du nombre restreint d'employés au département de comptabilité et de finances, certains employés de ce département cumulent des tâches incompatibles qui permettent la création, la révision et le traitement de certaines données financières sans qu'elles ne soient révisées ou autorisées de manière indépendante. Afin d'atténuer ce risque, la direction s'appuie grandement sur des procédures manuelles et des contrôles de détection, des réunions régulières de la direction, des révisions trimestrielles des états financiers par nos filiales et par le comité de vérification. Ces procédures manuelles ont été effectuées pour les périodes terminées les 30 septembre 2011 et 2010.

#### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de notre CIIF au 30 septembre 2011 pour Purer Life. Il a été déterminé que cette entreprise comporte des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. Les dirigeants signataires ne limitent pas l'étendue de la conception du CIIF à l'égard de Purer Life, tel que prévu par le Règlement 52-109. En conséquence, les contrôles, politiques et procédures de cette entreprise ne sont pas exclus de l'évaluation effectuée par la direction de la conception des CIIF de la Société.

#### **Corrections des faiblesses importantes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information**

Nous avons pris les mesures suivantes, ou nous avons planifié de le faire, afin de remédier aux faiblesses importantes identifiées au 30 septembre 2011 relativement aux CPCI et CIIF.

#### ***Contrôles au niveau de l'entité***

La direction et le comité de vérification participent activement à la prise des mesures à l'égard des déficiences identifiées, notamment la supervision de la mise en œuvre par la direction des mesures correctives décrites ci-dessous.

#### ***Contrôles généraux des technologies de l'information***

Nous mettrons en œuvre des politiques et des procédures améliorées relativement aux technologies de l'information (TI) notamment en ce qui a trait à la gestion des changements au système, au développement des programmes, et au fonctionnement des TI et aux services de surveillance connexes. Nous avons complété la mise en place d'un nouveau système comptable ce qui permettra de corriger la déficience en matière d'accès au système comptable. Nous mettrons également en œuvre un plan stratégique global des TI et un plan de continuité de l'exploitation.

#### ***Gestion et contrôle des stocks***

Afin de nous assurer d'un meilleur contrôle de la gestion de certains de nos stocks, nous avons mis en place des mesures de contrôle plus strictes et passé en revue l'ensemble des transactions des stocks survenues au cours du premier trimestre 2012. Nous avons également procédé à l'embauche de personnel additionnel adéquatement formé afin de corriger cette faiblesse.

### ***Séparation des tâches inadéquate***

Nous continuons à utiliser des mesures appropriées afin de restreindre l'accès aux systèmes, ou les surveiller de façon indépendante, et afin d'assigner correctement les rôles et responsabilités aux employés pour assurer une séparation des tâches adéquate, lorsque possible. À mesure que l'entreprise prendra de l'expansion, nous augmenterons le nombre de personnes travaillant à la comptabilité.

### ***Acquisitions au cours des deux exercices financiers précédents***

Au cours des prochains trimestres, la Société poursuivra l'intégration de Purer Life à son cadre de contrôles et procédures, comme elle le fait pour ses autres filiales. Des visites de contrôle ont débuté au cours de l'exercice 2011. Par ailleurs, d'autres visites seront nécessaires et seront effectuées au cours de l'exercice 2012 afin de fournir au personnel concerné les outils nécessaires à l'évaluation et au respect du cadre de contrôles et procédures adopté par la Société.

Nous sommes conscients que certaines des faiblesses identifiées ci-dessus sont inhérentes à une entreprise de notre taille. Néanmoins, nous croyons à l'établissement de CPCI et de CIIF rigoureux et nous nous engageons à y parvenir. Il faudra du temps pour mettre en place les contrôles et les procédures rigoureux que souhaitent notre direction et notre conseil d'administration. Il ne nous est pas possible pour le moment d'estimer les délais nécessaires à la mise en place des étapes décrites ci-dessus. La direction continuera à évaluer l'efficacité de notre environnement global de contrôle et à perfectionner les contrôles existants, tel qu'elle le jugera nécessaire, en collaboration avec le comité de vérification, le président du Conseil et chef de la direction et le chef de la direction financière. Encore une fois, les déficiences du contrôle que nous avons identifiées n'ont pas nécessité de modifications aux états financiers consolidés intermédiaires pour le premier trimestre 2012 ou pour les périodes précédentes.

Outre les efforts fournis afin de remédier aux faiblesses auxquelles il est fait référence ci-dessus, et outre la mise en œuvre du CIIF, il n'y a pas eu de changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du premier trimestre 2012 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF. La direction, incluant le président du conseil et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière, a discuté de ces questions et des mesures correctives nécessaires avec le comité de vérification de la Société.

Nous présenterons l'évolution récente des mesures correctives dans nos rapports de gestion trimestriels et annuels.

Même si notre direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêchent toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints.

## **8. RISQUES ET INCERTITUDES**

Un investissement dans nos titres comporte un grand nombre de risques et devrait être considéré spéculatif en raison de la nature de nos activités et de celles de nos filiales, ainsi que de leur stade de développement respectif. Avant de prendre une décision d'acheter ou de vendre nos titres, vous devriez considérer avec soin l'énoncé complet des facteurs de risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion et la notice annuelle pour l'exercice 2011.

## 9. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

À la date du présent rapport de gestion, de nouvelles normes et interprétations et de nouveaux amendements IAS 8.31 ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers consolidés de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

### IFRS 9 *Instruments financiers* :

En octobre 2010, l'IASB a modifié la norme IFRS 9 *Instruments financiers* en remplacement de la norme IFRS 9 *Instruments financiers* publiée en novembre 2009, et IFRIC 9 *Réexamen de dérivés incorporés*. La nouvelle norme fournit des indications sur le classement et le reclassement des passifs financiers, sur leur évaluation et sur la présentation des gains et pertes, par le biais du résultat, des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur.

Les exigences relatives aux passifs financiers, ajoutées en octobre 2010, reprennent en majeure partie les exigences d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, sauf en ce qui concerne les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat, qui seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. En juillet 2011, l'IASB a proposé un report au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Un exposé sondage est en cours. Une application anticipée est autorisée.

### IFRS 10 *États financiers consolidés* :

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 10 *États financiers consolidés* qui établit les principes de préparation et de présentation des états financiers consolidés lorsqu'une société contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 fournit un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation. Cette nouvelle norme décrit comment appliquer le principe de contrôle pour identifier les situations lorsqu'une société contrôle une autre société et ainsi présenter des états financiers consolidés. IFRS 10 détermine également des exigences d'information à fournir relativement à la présentation d'états financiers consolidés. IFRS 10 annule et remplace IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc*.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

### IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités* :

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*. IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. L'objectif d'IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

### IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* :

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. Ce guide est développé dans la norme IFRS 13 *Évaluation de la*

*juste valeur*. L'objectif de ce guide est de fournir un jeu unique de règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IFRS. Il ne constitue pas un accroissement des possibilités d'utiliser la juste valeur.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

*IAS 1 Présentation des états financiers :*

En juin 2011, l'IASB a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* exigeant que les entités qui préparent leurs états financiers conformément aux IFRS regroupent les autres éléments du résultat global (AÉRG) susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des AÉRG dans un état unique ou dans deux états consécutifs.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012. Une application anticipée est autorisée.

La Société est à évaluer l'incidence de l'adoption de toutes ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés et à déterminer si elle les appliquera de manière anticipée.

Le président du conseil et chef de la direction,  
agissant à titre de chef de la direction financière par intérim



**ANDRÉ LEROUX**

Le 13 décembre 2011